

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2018

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2018

Table des matières

	Pages
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats et évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 14
Annexes	15 - 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, **FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC** tire des produits de collectes de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de **FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC** et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements auraient dû être apportés aux montants des produits de collectes de fonds, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2018 et 2017, de l'actif à court terme aux 31 mars 2018 et 2017 et de l'actif net aux 1er avril 2017 et 2016 et aux 31 mars 2018 et 2017.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC** au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Hardy, Normand & Associés S.E.N.C.R.L.¹

Montréal
Le 26 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116697

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018	2017
PRODUITS		
Collectes de fonds et dons (annexe A)	4 616 389 \$	4 531 969 \$
Produits de placements (annexe B)	763 052	1 055 746
	5 379 441	5 587 715
CHARGES		
Charges - collectes de fonds (annexe C)	1 248 600	1 311 965
Frais d'administration (annexe D)	547 255	323 886
Communications et marketing (annexe E)	162 089	140 000
Honoraires de gestion de placements	79 510	56 500
	2 037 454	1 832 351
EXCÉDENT DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES	3 341 987	3 755 364
CONTRIBUTIONS AUX PROGRAMMES (note 13)		
Recherche	(1 932 184)	(2 224 986)
Soutien	(1 256 879)	(1 573 943)
Éducation et sensibilisation	(407 393)	(295 431)
Amortissement d'immobilisations corporelles	(6 104)	(8 338)
Amortissement d'actif incorporel	(31 464)	(8 706)
	(3 634 024)	(4 111 404)
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(292 037)	(356 040)
ACTIF NET AU DÉBUT	18 054 350	18 410 390
ACTIF NET À LA FIN	17 762 313 \$	18 054 350 \$

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2018

	2018	2017
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	1 213 862 \$	2 750 296 \$
Débiteurs (note 3)	323 813	506 992
Sommes à recevoir de « Société canadienne du cancer », sans intérêts	803 976	25 000
Frais payés d'avance	61 942	39 729
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	36 722	496 484
	2 440 315	3 818 501
PLACEMENTS (note 4)	15 440 683	14 495 567
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	120 223	51 222
ACTIF INCORPOREL (note 6)	123 257	169 168
	18 124 478 \$	18 534 458 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 7)	133 914 \$	279 217 \$
Sommes à remettre à « Société canadienne du cancer », sans intérêts	-	14 221
Sommes à remettre à des organisations, sans intérêts	93 000	183 800
Produits reportés (note 8)	135 251	2 870
	362 165	480 108

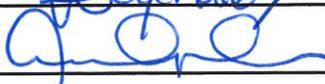
ACTIF NET

NON AFFECTÉ	17 762 313	18 054 350
	18 124 478 \$	18 534 458 \$

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(292 037) \$	(356 040) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Variation de la juste valeur des placements	(243 039)	(325 946)
Amortissement des immobilisations corporelles	30 870	27 792
Amortissement de l'actif incorporel	78 660	34 824
Radiation d'immobilisations corporelles	34 050	-
	(391 496)	(619 370)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	(735 953)	1 185 812
	(1 127 449)	566 442
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(4 044 665)	(16 272 032)
Produit de cession de placements	3 802 350	16 429 677
Acquisition d'immobilisations corporelles	(133 921)	(10 020)
Acquisition liée à l'actif incorporel	(32 749)	(83 012)
	(408 985)	64 613
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(1 536 434)	631 055
TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 750 296	2 119 241
TRÉSORERIE À LA FIN	1 213 862 \$	2 750 296 \$

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

1. Description de l'organisme

La fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour mission de financer la recherche et l'innovation, de soutenir les femmes touchées par le cancer du sein et leurs proches et faire valoir leurs intérêts et de faire de la santé du sein une priorité, grâce à des initiatives de sensibilisation et d'éducation.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL). Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception.

Les produits relatifs aux commandites sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services ont été rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits relatifs aux ventes d'articles promotionnels et de billets d'événement sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante d'un accord, que la livraison ou l'événement a eu lieu, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits relatifs aux tirages et encans sont constatés à titre de produits lorsque le tirage ou l'encan a lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les produits de dividendes sont comptabilisés lorsqu'ils sont déclarés par l'entité émettrice des actions.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Conversion de devises

Les éléments d'actif non monétaires comptabilisés à leur valeur de marché et dont le prix de marché est fixé en devises sont convertis au cours du change en vigueur à la fin de l'exercice. Les éléments de l'état des résultats sont convertis au cours du change moyen mensuel. Les gains et pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice à même la variation de juste valeur des placements.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas d'opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, qui sont évalués à la juste valeur;
- les placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, qui sont évalués à la juste valeur;
- les instruments financiers que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin lors de leur comptabilisation initiale.

La juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif est établie à partir des cours acheteurs. Celle des placements que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur est établie à partir des rapports obtenus du courtier qui agit pour le compte de l'organisme. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie à partir d'une confirmation de la juste valeur obtenue de l'institution financière auprès de qui le contrat a été négocié. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé aux résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice où la reprise a lieu.

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires résultant de l'excédent des chèques en circulation sur les soldes bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition et qui ne sont pas affectés à des garanties.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	5 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

Actif incorporel

Le site Web est comptabilisé au coût. Il est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Ventilation des charges de fonctionnement général

L'organisme engage un nombre de charges de fonctionnement général qui sont communes à l'administration, à d'autres fonctions, ainsi qu'aux programmes. Il ventile une partie des charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il a jugé adaptées à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année.

Ces charges de fonctionnement général sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- Au prorata du temps que les ressources humaines allouent :
Salaires et charges sociales
- Au prorata de la superficie des locaux utilisés :
Loyer
- Au prorata du nombre d'employés :
Frais de bureau, entretien et autres

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

3. Débiteurs

	2018	2017
Taxes à la consommation à recevoir	11 042 \$	12 370 \$
Sommes à recevoir provenant des ententes corporatives (a)	312 771	494 622
	323 813 \$	506 992 \$

a) Au 31 mars 2018, 84 % (la presque totalité en 2017) du total des sommes à recevoir provenant des ententes corporatives est à recevoir de la même société (deux sociétés en 2017).

4. Placements, à la juste valeur

	2018	2017
Fonds communs de placement		
Fonds de marché monétaire	36 722 \$	496 484 \$
Fonds de revenus diversifiés	6 802 433	6 200 672
Fonds d'actions privilégiées	611 660	538 230
Fonds d'infrastructures	2 630 812	2 537 884
Fonds d'immobilier	2 345 723	2 335 844
Fonds d'agriculture mondiale	743 040	-
Fonds d'actions canadiennes	518 982	996 630
Fonds d'actions étrangères	1 061 456	486 747
Fonds d'actions acheteur-vendeur	726 577	1 399 560
	15 477 405	14 992 051
Portion réalisable au cours du prochain exercice	36 722	496 484
	15 440 683 \$	14 495 567 \$

5. Immobilisations corporelles

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	112 323 \$	14 977 \$	97 346 \$	- \$
Mobilier de bureau	16 604	2 585	14 019	39 099
Équipement informatique	20 442	11 584	8 858	12 123
	149 369 \$	29 146 \$	120 223 \$	51 222 \$

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2018****6. Actif incorporel**

	2018		2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
			Valeur nette
Site Web	238 263 \$	115 006 \$	123 257 \$
			169 168 \$

7. Crédoiteurs

	2018	2017
Fournisseurs et frais courus	41 489 \$	184 763 \$
Salaires, vacances et charges sociales à payer	82 456	84 566
Sommes à remettre à l'État	9 969	9 888
	133 914 \$	279 217 \$

8. Produits reportés

	2018	2017
Solde au début	2 870 \$	42 100 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	167 596	2 870
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(35 215)	(42 100)
Solde à la fin	135 251 \$	2 870 \$

9. Informations sur les garanties bancaires

L'organisme dispose de lettres de garantie renouvelable annuellement d'un montant autorisé de 310 000 \$ afin d'honorer les prix de loterie. Au 31 mars 2018, l'organisme a engagé un montant de 60 308 \$ sous forme de lettres de garantie, soumises à des frais d'un taux de 1,3 %.

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

10. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'organisme en vertu de contrats de location-exploitation échéant de mars 2019 à août 2020 totalisent 215 335 \$ et les versements à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2019	95 351 \$
2020	85 044 \$
2021	34 940 \$

Également, l'organisme s'est engagé à effectuer des contributions à des programmes de recherche, de soutien et d'éducation et de sensibilisation totalisant 4 017 081 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2019	1 691 248 \$
2020	875 833 \$
2021	700 000 \$
2022	500 000 \$
2023	250 000 \$

11. Instruments financiers

Catégories

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs, des sommes à recevoir de « Société canadienne du cancer », des créditeurs, des sommes à remettre à « Société canadienne du cancer » et des sommes à remettre à des organisations.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs et aux sommes à recevoir de « Société canadienne du cancer ». Environ 15 % (19 % en 2017) des produits ont été réalisés avec le même organisme sans but lucratif.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et ses sommes à remettre à des organisations.

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

11. Instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est exposé à ces trois risques.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'organisme réalise approximativement 2 % (1 % en 2017) de ses produits d'intérêts et de dividendes en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 mars 2018, le solde des placements d'un montant de 823 266 \$ (365 693 \$ au 31 mars 2017) est exprimé en dollars US et converti en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La société est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements.

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

12. Flux de trésorerie

Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2018	2017
Débiteurs	183 179 \$	(234 315) \$
Sommes à recevoir de « Société canadienne du cancer »	(778 976)	1 119 362
Frais payés d'avance	(22 213)	(11 983)
Créditeurs	(145 303)	153 957
Sommes à remettre à « Société canadienne du cancer »	(14 221)	14 221
Sommes à remettre à des organisations	(90 800)	183 800
Produits reportés	132 381	(39 230)
	(735 953) \$	1 185 812 \$

13. Ventilation des charges et autres informations sur les résultats

Les montants des charges de fonctionnement général pour les salaires et charges sociales, le loyer ainsi que les frais de bureau, entretien et autres ont été ventilés comme suit relativement aux contributions aux programmes :

	Salaires et charges sociales	Loyer	Frais de bureau, entretien et autres
31 mars 2018			
Recherche	15 936 \$	14 989 \$	22 172 \$
Soutien	270 093	21 987	16 815
Éducation et sensibilisation	80 422	-	9 524
	366 451	36 976	48 511
31 mars 2017			
Recherche	109 088	22 294	19 583
Soutien	246 925	22 293	7 878
Éducation et sensibilisation	51 958	22 293	13 538
	407 971 \$	66 880 \$	40 999 \$

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

13. Ventilation des charges et autres informations sur les résultats (suite)

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des biens en dons et commandites évalués, selon la juste valeur sur le marché, à 13 806 \$ (150 715 \$ en 2017). Le montant de 13 806 \$ (28 944 \$, 8 329 \$, 94 177 \$ et 19 265 \$ en 2017) a été comptabilisé dans le poste de produits de collectes de fonds et dons « initiatives communautaires » (respectivement dans les postes « initiatives communautaires », « course à la vie CIBC », « événements » et « dons et legs » en 2017) et un montant équivalent est comptabilisé dans le poste de charges - collectes de fonds « logistique des événements » (idem en 2017).

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2017 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2018.

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

	2018	2017
ANNEXE A - COLLECTES DE FONDS ET DONNS		
Partenariats corporatifs	1 649 407 \$	1 773 993 \$
Initiatives communautaires	1 118 342	860 198
Course à la vie CIBC	810 945	1 114 948
Événements et ventes	594 917	364 666
Dons et legs	442 778	418 164
	4 616 389 \$	4 531 969 \$

ANNEXE B - PRODUITS DE PLACEMENTS

Produits d'intérêts et de dividendes	520 013 \$	729 800 \$
Variation de la juste valeur des placements - non réalisée	224 363	112 935
Variation de la juste valeur des placements - réalisée	18 676	213 011
	763 052 \$	1 055 746 \$

ANNEXE C - CHARGES - COLLECTES DE FONDS

Assurances, taxes et permis	3 344 \$	8 062 \$
Frais bancaires	22 414	5 240
Frais de bureau, d'entretien et autres	51 051	59 793
Honoraires professionnels	8 956	3 440
Investissements médias	89 316	65 790
Logistique des événements	200 936	386 579
Loyer	38 700	60 192
Salaires, charges sociales et sous-traitants	786 279	692 951
Amortissement d'immobilisations corporelles	12 208	12 506
Amortissement d'actif incorporel	35 396	17 412
	1 248 600 \$	1 311 965 \$

FONDATION DU CANCER DU SEIN DU QUÉBEC**ANNEXES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

	2018	2017
ANNEXE D - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Assurances, taxes et permis	9 378 \$	6 510 \$
Frais bancaires	6 154	2 340
Frais de bureau, d'entretien et autres	94 498	13 353
Frais de déménagement	25 754	5 331
Honoraires professionnels	36 164	65 850
Investissements médias	777	102
Loyer	35 623	40 129
Salaires, charges sociales et sous-traitants	286 603	174 617
Amortissement d'immobilisations corporelles	6 454	6 948
Radiation d'immobilisations corporelles	34 050	-
Amortissement d'actif incorporel	11 800	8 706
	547 255 \$	323 886 \$

ANNEXE E - COMMUNICATIONS ET MARKETING

Frais bancaires	29 \$	50 \$
Frais de bureau, d'entretien et autres	11 656	6 958
Honoraires professionnels	12 664	1 102
Investissements médias	44 445	66 265
Loyer	14 593	-
Salaires, charges sociales et sous-traitants	72 598	65 625
Amortissement d'immobilisations corporelles	6 104	-
	162 089 \$	140 000 \$